

Le 24 Janvier 2024

AVIS

Modification du prospectus du Fonds Commun de Placement : QueensField Global Resilience

Vous détenez des parts du Fonds Commun de Placement QueensField Global Resilience (ci-après « le Fonds ») et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Nous vous informons que le prospectus du Fonds a été modifié ainsi:

- Suppression de la part R (FR0014004YZ3) ;
- Ajout d'un minimum de souscription de la part I d'un montant de 100,000 euros;
- Changement du délégataire de la gestion administrative et de valorisation désormais Crédit Industriel et Commercial au lieu du Crédit Mutuel Asset Management
- Modification des modalités des rachats désormais possible uniquement en quantité.

Ces modifications du prospectus ne pouvaient être faites lors des derniers changements effectués en décembre 2023. Elles ne nécessitent pas d'agrément de la part de l'Autorité des Marchés Financiers. Ils seront effectifs en date du 24 janvier 2024.

Les autres caractéristiques du Fonds demeurent inchangées.

Nous attirons votre attention sur la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur du Fonds. Il est disponible sur le site www.queensfield.net.

Les documents d'informations clés pour l'investisseur doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.